



Tabac

N°01
24/04/2019



Animateur filière

Nathalie DASTE
FREDON Aquitaine
n.daste@fredon-aquitaine.org

Kadidiatou KANE
ARVALIS
K.KANE@arvalis.fr

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Supervision site de Poitiers

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Grand Sud-Ouest Tabac
N°X du JJ/MM/2018 »*



Bulletin disponible sur les sites : bsv.na.chambagri.fr www.mp.chambagri.fr
et sur le site de la DRAAF
draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT :
Aquitaine : Formulaire d'abonnement au BSV
Midi-Pyrénées : www.bsv.mp.chambagri.fr

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

Stade de la culture

- **Stade** : stade croix à 8 feuilles, premier faucillage réalisé ou en cours.

Observations parasitaires

- **Botrytis** : quelques plants touchés. Restez vigilants et mettez en place les mesures de prophylaxie.
- **Olpidium** : présence de quelques dégâts. A surveiller.
- **Limaces et escargots** : dégâts observés.
- **Pucerons** : premiers individus observés.
- **Chenilles défoliatrices** : quelques dégâts observés.
- **Agrotis ipsilon** : première capture enregistrée sur le réseau de piégeage.

Le BSV 2019

Comme les années précédentes, l'organisation du Bulletin de Santé du végétal (BSV) pour la filière tabac reste la même.

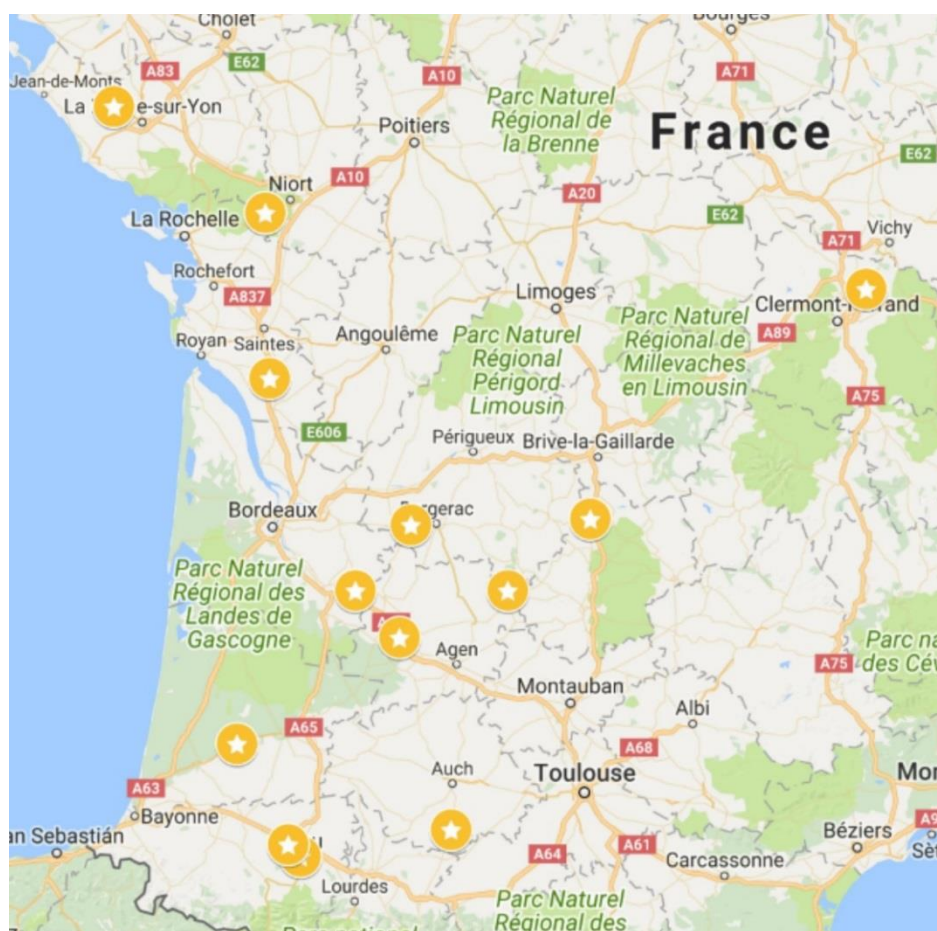
La direction de la publication du BSV est confiée à la Chambre régionale d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine. L'ensemble du dispositif d'épidémiologie-surveillance est supervisé par la Direction Régionale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt de la région Nouvelle-Aquitaine / Service Régional de l'Alimentation.

Le BSV tabac se place toujours dans le cadre d'un partenariat entre Arvalis Institut du Végétal, les Coopératives Périgord Tabac, Tabac Garonne Adour, Midi Tabac et Coopérative Tabac Feuilles de France (CT2F). La FREDON Aquitaine est co-animatrice depuis 2016.

Présentation du réseau

Le Bulletin de Santé du végétal a été initié en 2011 dans le cadre du plan Ecophyto. Il permet de faire le point sur la situation phytosanitaire de la culture du tabac. Il décrit ainsi l'évolution des ravageurs et des maladies de façon régulière tout au long de la saison.

En 2019, le BSV Tabac regroupe 4 régions et 13 parcelles de référence.



Parcelle de référence
Saint Palais de Phiolin (16)
Saint Pierre d'Eyraud (24)
Saint Ignat (63)
Aussevielle (64)
Tartas (40)
Puch d'Agenais (47)
Loupiac de la Réole (33)
Amuré (79)
Aizenay (85)
La Fouillade (12)
Girac (46)
Cuzorn (47)
Masseube (32)

Localisation des parcelles de référence tabac 2019

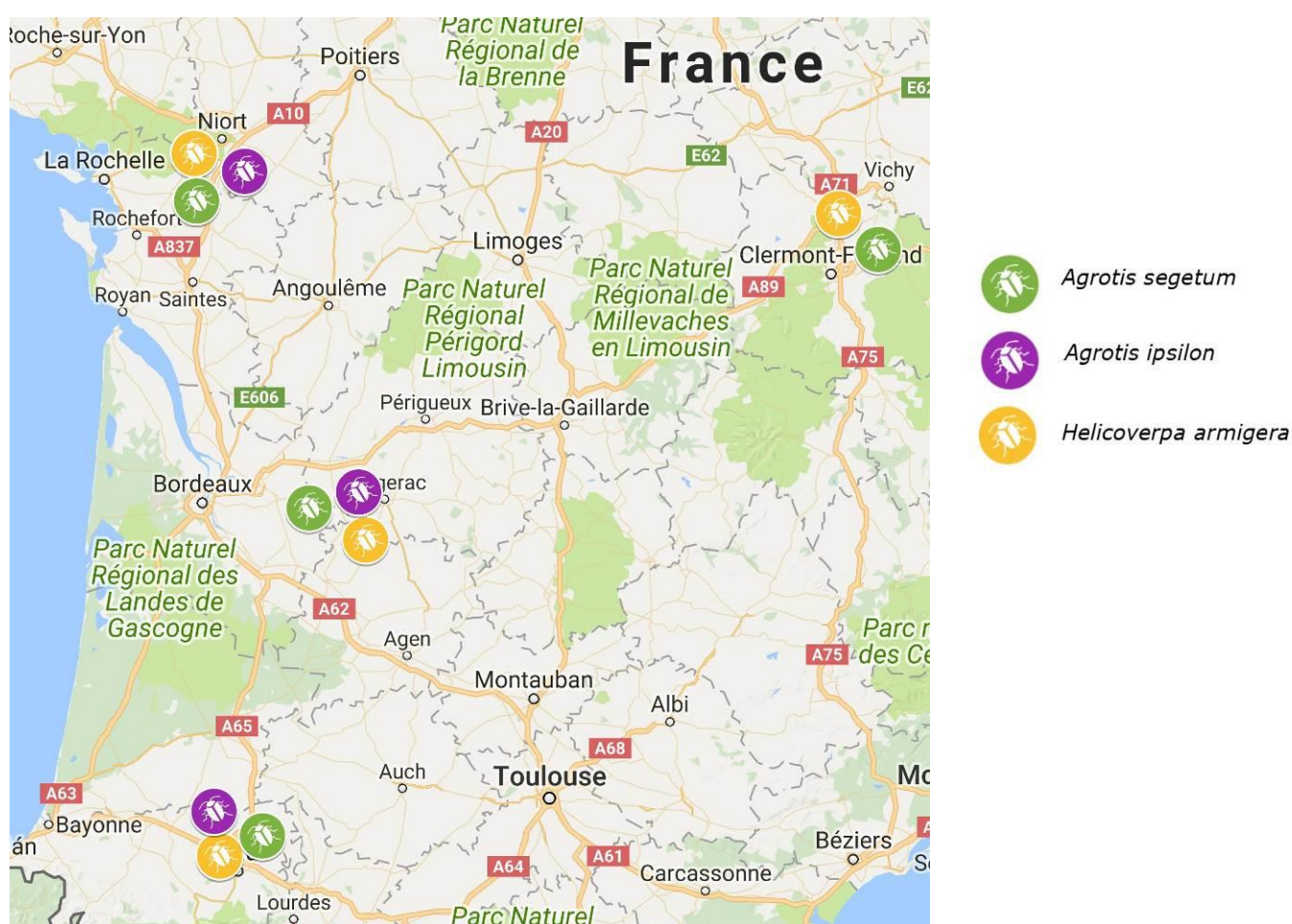
Réseau de piégeage

La mise en place d'un réseau de piégeage, sur la région Nouvelle-Aquitaine, est renouvelée pour la campagne 2019.

Les ravageurs ciblés sont : - **Vers gris** (*Agrotis ipsilon* et *Agrotis segetum*)
- **Chenille défoliatrice** (*Helicoverpa armigera*)

En 2019, 11 pièges sont positionnés sur des parcelles de référence tabac. Les pièges installés sont des pièges à phéromones qui captureront des mâles.

Ravageurs	Parcelles de référence			
	Saint Ignat (63)	Amuré (79)	Aussevielle (64)	Saint Pierre d'Eyraud (24)
<i>Agrotis ipsilon</i>	X	X	X	X
<i>Agrotis segetum</i>	X	X	X	X
<i>Helicoverpa armigera</i>		X	X	X



Répartition des pièges dans les cultures de tabac
en Nouvelle-Aquitaine – 2019

Stade de la culture

• Semis de référence

D'une manière générale, les semis sont homogènes ; à ce jour, 80 à 92 % des plants sont viables.

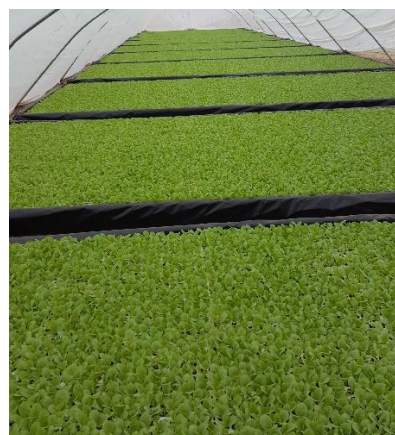
Les stades végétatifs varient du stade croix à 8 feuilles. Dans le secteur de Masseube, le stade montaison est noté.

Les premiers faucillages ont été réalisés la semaine dernière (sur Virginie) et les autres sont en cours.



Stade 4 feuilles vraies

Photo : Tabac Garonne Adour



Stade premier faucillage

Photo : Tabac Garonne Adour

D'une manière générale, l'état sanitaire des plants est satisfaisant.

Toutefois, les premiers pucerons sont observés sur la parcelle de référence à Aussevielle (64). A noter aussi sur cette même parcelle de référence, la présence de quelques plants de tabac avec cœurs jaunes et crispés ; conséquence des plants ayant subi des températures basses. Cette anomalie est notée dans les bacs en bordure de serre. Les premiers symptômes de Botrytis sont également notés sur la parcelle de référence d'Amuré (79).

• Semis tour de plaine

Les stades relevés en semis tours de plaine s'échelonnent du stade croix au stade 2^{ème} faucillage. Dans le secteur de Masseube, le stade montaison est noté.

Dans l'ensemble, les semis sont homogènes et la germination est correcte et les plants sont viables de 80 à 90 %.

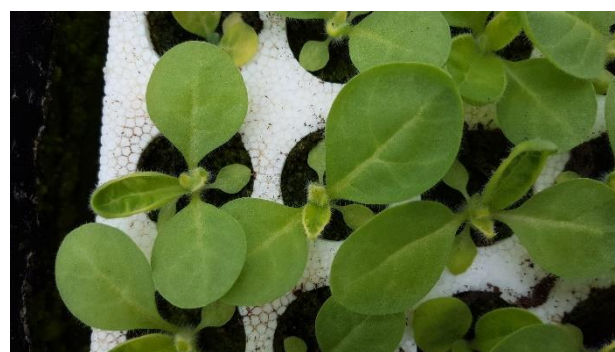
Dans le secteur de la Fouillade (12), on nous signale des semis hétérogènes mais le nombre de plants disponibles pour les plantations est satisfaisant.

Dans la zone Charentes, le froid a entraîné des hétérogénéités de végétation et des pertes de plants, néanmoins, le potentiel en plants est suffisant à ce jour.

Dans la zone Lot (secteur Souillac), de manière générale les semis sont plus hétérogènes que d'habitude avec des levées en décalées et des manquants.

Dans le secteur Auvergne-Corrèze, la fonte des semis est relevée en particulier sur la variété ITB 5115 et sur des semis réalisés au 10 mars. Les pertes peuvent aller jusqu'à 50 %.

Quelques plants de tabac ayant subi des températures basses présentent des cœurs jaunes et crispés.



Stade croix

Photo : Tabac Garonne Adour

Dans le secteur de Masseube (32), une proportion de racines aériennes marquées (de 15 à 40 par plateau) ainsi que la présence de quelques fontes de semis ; celles-ci sont attribuées à des températures élevées ou des écarts importants entre le jour et la nuit.

Dans le secteur de Sarlat (24), des semis plus irréguliers ont été signalés : problèmes de racines aériennes et des développements d'algues importants.

Dans le secteur d'Aizenay (85), la présence de fontes de semis est relevée sur 60 hectares, néanmoins les dégâts occasionnés sont peu importants. De plus, sur une centaine d'hectares, des plants de tabac avec des feuilles recroquevillées sont relevés, conséquence de coups de froid.

Observations parasitaires

Maladies

- **Botrytis**

Les premiers symptômes de **Botrytis** ont été observés sur les plants en parcelle de référence dans le secteur d'Amuré (79) : 2 % des plantes sont atteints. Ce bio-agresseur est aussi signalé dans le secteur de Vivonne (86), d'Aizenay (85) et la Fouillade (12).



Botrytis sur plant de Tabac

Photo : P. Charbonnier – Tabac Garonne Adour

Evaluation du risque :

Le semis est un stade à risque pour le développement du botrytis. Appliquer les mesures prophylactiques et observer attentivement vos semis.

Conditions favorables au développement du champignon :

- Humidité relative avoisinant 95 % ;
- Températures comprises entre 17°C et 23°C ;
- Périodes pluvieuses.

Mesures prophylactiques contre le botrytis :

- Aérer la serre de manière importante ;
- Maintenir une bonne oxygénation de la solution nutritive ;
- Température maximum de 30°C avec une hygrométrie inférieure à 60 % ;
- Regarnir régulièrement les bacs en eau afin de maintenir les plateaux en position haute ;
- Lors des faucillages, supprimer tous les déchets de feuilles qui favorisent la maladie ;
- Eliminer rapidement tous les plants atteints sur lesquels le champignon sporule abondamment ;
- Eviter les excès ou les carences de la fumure azotée.

• **Olpidium**

La présence d'**Olpidium** a été observée sur 45 ha dans le secteur de Vivonne (86) : 3 % des plants présentent des symptômes. Ce bio-agresseur est aussi signalé sur quelques plantes dans le secteur de La Fouillade (12), d'Aizenay (85) et de Sarlat (24).

Evaluation du risque :

Le semis est un stade à risque pour le développement de l'*Olpidium* car ce dernier est parfaitement adapté à la vie aquatique et il se généralise rapidement dans les cultures hydroponiques. Il se développe très bien à des températures comprises entre 10°C et 16°C.

Mesures prophylactiques contre l'Olpidium :

- Eliminer les plantes fortement attaquées ;
- Réajuster les niveaux d'eau dans les semi-flottants au fur et à mesure des pertes par évaporation ;
- Réaliser l'oxygénation du milieu en regarnissant les bacs avec de l'eau sous pression.

Ravageurs

• **Limaces et escargots**

Semis de référence :

En semis de référence, quelques attaques d'**escargots** sont relevées dans le secteur d'Amuré (79) et des dégâts de **limaces** très limités, ont été signalés dans le secteur de Masseube (32).

Semis tour de plaine :

Quelques attaques de **limaces** sont relevées dans le secteur des Landes, des Pyrénées-Atlantiques et Hautes-Pyrénées, dans le secteur de la Fouillade (12), de Sarlat (24), d'Aizenay (85) ainsi que dans le secteur de Vivonne (86).

Evaluation du risque :

Malgré la rareté des dégâts de limaces observés actuellement, la vigilance et la surveillance de vos bacs sont de mises.



Limaces sur semis

Photo : O. Vigouroux – Tabac Garonne Adour



Dégâts de limaces sur semis

Photo : O. Vigouroux – Tabac Garonne Adour

Mesures prophylactiques contre les limaces :

- Nettoyer les abords des serres et des bacs ;
- Poser en prévention une protection autour des bacs (éviter de positionner les appâts sur les plateaux).

- **Pucerons**

Les premiers foyers de **pucerons** ont été relevés dans le secteur des Landes, des Pyrénées-Atlantiques et Hautes-Pyrénées. Ce bio-agresseur est aussi signalé dans le secteur de la Fouillade (12).

Evaluation du risque :

Les observations de pucerons sur les semis restent faibles pour l'instant. Restez vigilants et surveillez-les pour détecter les premiers foyers. Lors de vos observations, il faut également contrôler la présence et l'activité des auxiliaires naturels.



Premiers individus de pucerons sur tabac

Photo : O. Vigouroux – Tabac Garonne Adour

Mesures prophylactiques contre les pucerons :

Le seul moyen pour lutter contre les pucerons sont les observations régulières afin d'essayer de stopper les toutes premières infestations. Observer la population d'auxiliaires qui va s'implanter naturellement autour. Apprendre à les reconnaître et les protéger.

- **Tipules**

La présence de **tipules**, dans les zones de Vivonne (86) et d'Aizenay (85), a été signalée.

Evaluation du risque :

Les adultes ne présentent pas de risque pour la culture. Les larves peuvent, quant à elles, entraîner des dégâts importants de février à mai.

- **Sauterelles**

Des **sauterelles** ont été observées dans la zone de La Fouillade (12), mais sans dégâts sur les plants.



Sauterelle sur plant de tabac

Photo : D. Saurel – Midi Tabac

• Chenilles défoliatrices

Des dégâts de **chenilles défoliatrices** ont été observés dans la zone d'Aizenay (85) sur 3 hectares. L'évolution des populations est à surveiller.



Chenille défoliatrice sur feuille tabac

Photo : S. Mothais – CT2F

Réseau de piégeage

Sur le réseau de piégeage, un premier papillon de ***Agrotis ipsilon*** a été relevé dans le secteur Auvergne-Corrèze.

Evaluation du risque :

Les relevés de pièges doivent être réalisés régulièrement. Il est encore trop tôt pour mettre en place une gestion de risques liés aux noctuelles terricoles.

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Grand Sud-Ouest Tabac sont les suivantes :

ARVALIS – FREDON Aquitaine - Périgord Tabac -
Tabac Garonne Adour - Midi Tabac – Coopérative Tabac Feuilles de France (CT2F)

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Écologie, avec l'appui financier de l'Agence française de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".